

Réf: Dossier 208671

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'IMPORTATION DE
POISSONS ET DE VIANDES CONGELEES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 7EME TRANCHE, Lot 518, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 12/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE

D'IMPORTATION DE POISSONS ET DE VIANDES CONGELEES

»

Objet : • Importation de poissons et de viandes
congelées

• Divers

Et généralement toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilières se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter

l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX 7EME TRANCHE, Lot 518, Ilot 54

Dirigeant(s) M FAYE BABACAR DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05256 du 15/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36455/GTCA/RC/2023 du 15/05/2023

